Découvrez le témoignage de Yoann

« En novembre 2017, alors que je n'ai aucun antécédent dans ma famille, je suis diagnostiqué diabétique de type 1. A l'époque, je suis la formation d'officier de police judiciaire, qui dure quatorze mois. J'ai pleinement conscience que ma santé se dégrade sérieusement, je ne sais pas pour quelle raison, mais je m'obstine à terminer ma formation dans le silence avant de me soigner.

Je connais les conséquences d'une maladie sur le travail. A l'issue de mon hospitalisation, rendez-vous est pris avec le service médical militaire, qui décide de me retirer le port de l'arme, mes permis de conduire militaires et de m'interdire de sortir de la caserne durant les heures de service. »

Aujourd'hui, Yoann a su rebondir et est agent de recouvrement auprès de l'Urssaf.

Découvrez son témoignage en images :

La Fédération Française des Diabétiques œuvre depuis de nombreuses années pour faire évoluer la réglementation et l'accès aux métiers interdits aux personnes diabétiques. Vous avez envie de soutenir notre démarche ?

Signez la pétition !